

Première publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **CN Serpentine S.A. en liquidation, Lausanne***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 01.10.2008
4.

*Echéance de préavis des créances: **17.11.2008***
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Intermandat SA
A l'att. de M. Raymond Ducrey, Petit-Chêne 38, CP 610,
1001 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 du CO.

Etude de MMes André Corbaz et Jean-Luc Marti, notaires
1003 Lausanne

(00330509)